

Créteil, le 15 juin 2018

Le Recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames, Messieurs les Principaux
Mesdames, Messieurs les Proviseurs

S/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs
d'académie, directeurs académiques des services
de l'Éducation nationale de la Seine-et-Marne, de
la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Rectorat

Le Recteur,
Chancelier des Universités

Objet : une rentrée en musique

Affaire suivie par :
Yves GUINCHAT
01-57-02-66-59

Ce.daac@ac-creteil.fr

Et

Francine Brun, Claude Desfray
IA-IPR Education musicale
cd.ipr3@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Dans un récent courrier¹, Monsieur le Ministre rappelle combien la « Rentrée en musique » contribue au climat de confiance indispensable à la réussite des élèves et s'inscrit dans une dynamique globale pour favoriser les pratiques musicales collectives à l'école (plan chorale, rentrée en musique, fête de la musique, etc.). Il précise l'attention toute particulière que nous devons porter aux élèves relevant de l'éducation prioritaire (REP/REP+) pour les engager dans cette dynamique.

Cet événement qui aura lieu le lundi 3 septembre 2018, se veut un moment simple de partage musical convivial et créatif pendant lequel la communauté éducative a l'occasion de manifester son plaisir de se retrouver pour l'année qui commence.

Il nous appartient de mettre en œuvre à l'échelle académique cette rentrée en musique. Je souhaite qu'elle soit portée dans l'académie avec le plus d'ampleur possible, tout en veillant à garantir l'adhésion au projet des équipes éducatives. La généralisation à l'ensemble des établissements est l'objectif à atteindre.

Il s'agit de permettre l'éclosion de ces moments musicaux tout en mettant en valeur les dimensions d'accueil et de bienveillance nécessaires dans ce moment si particulier de la vie de nos élèves. Élèves, professeurs, parents, chorales et orchestres, artistes et acteurs culturels pourront chanter et jouer dans les écoles et les établissements le jour de la rentrée. Associations locales, institutions culturelles, conservatoires et écoles de musique seront invités à se joindre à cette manifestation.

En cette période de fin d'année où de nombreuses manifestations culturelles et artistiques se produisent à l'initiative des établissements, il peut être opportun d'entretenir l'enthousiasme des élèves en leur proposant dès maintenant de s'impliquer pour la rentrée en musique. La *Fête de la musique* le 21 juin peut d'ailleurs constituer une opportunité pour préparer celle-ci.

¹ [Note du 30 avril 2018 relative à la 2ème édition de la "Rentrée en musique", lundi 3 septembre 2018](#)

Je souhaite que chaque réseau d'éducation prioritaire puisse bénéficier de la présence d'un parrain ou d'une marraine artiste². Ce parrainage pourra prendre plusieurs formes, selon les spécificités et les disponibilités et pourra bien entendu se poursuivre durant l'année scolaire par l'élaboration d'un projet musical conjoint au bénéfice des élèves.

Une fois ces appariements réalisés et les projets définis, les directeurs d'écoles et les chefs d'établissements renseigneront directement le formulaire afférent en suivant ce lien :

https://ppe.orion.education.fr/services_men//itw/answer/s/ajxgf0pbv5/k/MzLHV6g

La DAAC du rectorat, les IA-IPR et les IEN pour le premier degré sont mobilisés pour vous accompagner, notamment pour le repérage des artistes parrains des réseaux d'éducation prioritaires la remontée de vos actions et les valorisations prévues. A ce titre, j'ai demandé à l'Inspection Pédagogique Régionale d'éducation musicale et chant choral et à la Délégation Académique à l'Action Culturelle de proposer un guide que chacun pourra consulter³ Il contiendra une variété de propositions dont chacun pourra librement s'inspirer.

Je souhaite que cette seconde rentrée placée sous le signe de la musique contribue à véhiculer le dynamisme de notre académie, sa capacité à se mobiliser autour de pratiques artistiques collectives. Qu'elle soit le signe sensible des solidarités que vous savez impulser dans une académie qui a mis la coopération au cœur de son projet.

Daniel AUVERLOT



² <http://eduscol.education.fr/cid118984/rentree-en-musique.html> : Les textes et les ressources en ligne

³ <http://daac.ac-creteil.fr/> : Kit d'accompagnement de la Rentrée et musique et actualité éducation artistique et culturelle